

à noter

INDULGENCES À GAGNER POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE :

Du 1^{er} au 8 novembre, les fidèles peuvent gagner chaque jour une Indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire (explications en première page).

1^{er} jeudi du mois : ADORATION DU SAINT SACREMENT au Prieuré

JEUDI 5 NOVEMBRE de 13h45 à 18h30.

Inscription au fond de la chapelle : (2 personnes par case)

CATÉ DES MAMANS : lundi 9 novembre

Le CALENDRIER 2027 de L'ÉCOLE SAINTE-CATHERINE-DE-SIENNE est en vente.

2027 : 40 ans de l'ÉCOLE et 50 ans du PRIEURÉ SAINT-FRANÇOIS-RÉGIS !

CROISADE EUCHARISTIQUE : mercredi 11 novembre

MARCHÉ DE NOËL : samedi 28 et dimanche 29 novembre

ORA et LABORA : samedi 14 novembre

Début des travaux à 8h30, déjeuner à 14h

Merci de signaler votre présence pour les repas au 06 52 74 07 92

CONFIRMATIONS à Unieux : Dimanche 28 février 2027

MESSE DU DIMANCHE SOIR supprimée :

À partir du premier dimanche de l'Avent (29 novembre 2026), il n'y aura plus de messe dominicale à 18h30 au prieuré.

Pendant le mois de novembre, la **Croisade Eucharistique** prie pour les âmes oubliées du Purgatoire

**Du 1^{er} au 8 novembre
2026**

Les indulgences

Dans le péché commis il faut distinguer :

1 - La faute (l'acte mauvais fait volontairement) remise par Dieu par le moyen de la contrition et du sacrement de pénitence.

2 - La peine (le châtiment dû pour réparer) qui est double :

- soit elle est éternelle, conséquence du péché mortel ; elle est remise en même temps que le péché par l'absolution du prêtre.

- soit elle est temporelle, conséquence du péché véniel et du péché mortel déjà pardonnés. Cette peine, nous devons l'accomplir ou en ce monde par la pénitence et par les sacrifices volontaires, ou dans l'autre par le feu du Purgatoire.

L'Église, de par la permission de Notre-Seigneur, a le pouvoir de remettre cette peine temporelle ; c'est ce qu'on appelle l'indulgence : “ Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié au Ciel ”.

Pour nous accorder ces indulgences l'Église puise dans le trésor des mérites surabondants de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints.

L'indulgence est donc la rémission totale ou partielle de la peine temporelle due au péché déjà pardonné en accomplissant une oeuvre prescrite par l'Église. Il est requis d'être en état de grâce et de remplir les conditions suivantes :

-Confession dans les 8 jours précédant ou succédant le jour de l'indulgence.

-Communion le jour même

-Visite d'un cimetière en y priant pour les défunts ou, le 2 novembre, on peut visiter une église en y priant pour les défunts et pour le pape (Credo, Pater).

-Prières aux intentions du Souverain Pontife. *

-Exclusion de toute affection à tout péché même véniel. Si cette ultime condition était imparfaite l'indulgence serait alors partielle.

Du 1^{er} au 8 novembre, ces indulgences ne s'appliquent qu'aux âmes du Purgatoire. On ne peut gagner qu'une seule indulgence plénière par jour. Toutes les conditions pour gagner une indulgence plénière sont à réitérer pour chaque indulgence, sauf la confession.

* Les « intentions du Souverain Pontife » sont :

1- l'exaltation de l'Église

2- la propagation de la foi

3- l'extirpation de l'hérésie

4- la conversion des pécheurs

5- la concorde entre les princes chrétiens

6- les autres biens du peuple chrétien

annonces

Semaine du 31 octobre au 8 novembre2026	Prieuré Saint-François-Régis 31 rue Holtzer - 42240 Unieux 04 77 40 20 55 42p.unieux@fsspx.fr		Chapelle du Cœur-Immaculé-de-Marie 3 pl. Maréchal Foch 42000 Saint-Étienne 04 77 40 20 55	Chapelle Notre-Dame-du-Rosaire 46 rue Marx Dormoy 42300 Roanne 04 77 40 20 55	Chapelle de la Visitation 1 place de la Plâtrière 43000 Le Puy 04 77 40 20 55
Samedi 31 De la Sainte Vierge au samedi Blanc, 4 ^e classe	07h45 Messe lue 11h00 Messe lue 18h25 1 ^{res} Vêpres de La Toussaint 18h55 Chapelet devant le Saint-Sacrement exposé	M L		18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe lue F	
Dimanche 1^{er} novembre 23 ^e dimanche après la PENTECÔTE FÊTE DE TOUS LES SAINTS Blanc, 1 ^{re} classe	10h00 Chapelet et confessions 10h30 Messe chantée pour les défunts des familles DEYREMOND-GAY-CHAMBOUX-FRAISSE 17h30 Vêpres et Salut 18h30 Messe lue	M M	08h30 Chapelet et confessions 09h00 Messe chantée pour les prêtres et religieux de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X L	09h30 Chapelet et confessions 10h00 Messe chantée PRO POPULO F	09h30 Chapelet et confessions 10h00 Messe chantée N
Lundi 2 Commémoration de tous les FIDÈLES DÉFUNTS Noir, 1 ^{re} classe	07h15 Messe lue 2 ^e messe 07h45 Messe lue 3 ^e messe 10h00 Messe lue 2 ^e messe 10h30 Messe lue 3 ^e messe 11h00 Messe chantée 1 ^{re} messe	M M L L L	18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe chantée 1 ^{re} messe M	07h30 Messe lue 2 ^e messe F 08h00 Messe lue 3 ^e messe F 18h30 Messe chantée 1 ^{re} messe F	18h00 Messe chantée N
Mardi 3 (1^{er} mardi du mois) De la férie, Vert, 4 ^e classe	06h30 Messe lue (<i>école</i>) 07h15 Messe lue en l'honneur de St Michel Archange pour la France 11h00 Messe lue	M F L		18h00 Chapelet	
Mercredi 4 St Charles Borromée, Évêque et Confesseur Blanc, 3 ^e classe <i>Mém. Sts Vital et Agricola</i>	07h15 Messe lue 11h00 Messe lue	M L	18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe basse F	18h00 Chapelet	18h30 Chapelet
Jeudi 5 (1^{er} jeudi du mois) De la férie, Vert, 4 ^e classe	07h15 Messe lue pour les prêtres (<i>Foyers Adorateurs</i>) 08h45 Messe lue 11h00 Messe lue 13h45 Exposition du St Sacrement et Adoration jusqu'à 18h30	F L M F		18h00 Chapelet	
Vendredi 6 (1^{er} vendredi du mois) De la férie, Vert, 4 ^e classe <i>Dédicace des églises consacrées</i>	11h15 Messe chantée 18h30 Chemin de Croix	M	18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe lue pour la conversion des pécheurs (<i>Foyers Adorateurs</i>) L 19h15 Cours de doctrine pour adultes	18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe lue F 19h00 Heure Sainte	
Samedi 7 (1^{er} samedi du mois) De la Sainte Vierge au samedi Blanc, 4 ^e classe	11h00 Messe lue	L	17h00 ROSAIRE médité devant le T. Saint Sacrement exposé et confessions 18h30 Messe lue M	17h00 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet et confessions 18h30 Messe lue pour les Foyers Adorateurs F 19h00 Méditation	18h30 Messe lue N
Dimanche 8 novembre 24 ^e dimanche après la PENTECÔTE <i>(5^e après l'Épiphanie)</i>	10h00 Chapelet et confessions 10h30 Messe chantée PRO POPULO 17h30 Vêpres et Salut 18h30 Messe lue	N F	08h30 Chapelet et confessions 09h00 Messe chantée en l'honneur de Saint Joseph L	09h30 Chapelet et confessions 10h00 Messe chantée F	09h30 Chapelet et confessions 10h00 Messe chantée M